

Willkommen, bienvenue, welcome!

Récemment, nous avons pu admirer « *l'espace agréable et exclusif* » du terminal d'aviation générale fraîchement inauguré. J'ai remarqué un long couloir peint en blanc avec des tables genre « vernissage » drapées d'un linge blanc. Je n'ai pas pu déceler ce qu'il y avait d'agréable et d'exclusif, mais peut-être que la caméra n'était pas admise dans les espaces haut de gamme.

Ce qui m'a fait réfléchir, c'est la dénomination de ce terminal aménagé spécialement pour les « happy few », les « Very Important People », les « Richie Rich », les Dolce-Vuitton et Gabbana-Lagerfeld, les Lakshmi ArcelorMittal et les Hiroshi Mikitani-Rakuten et autres milliardaires bienfaiteurs : Terminal d'Aviation Générale (TAG) ! Plus banal, on ne trouve pas.

Mais au moins, le service y fourni est de première classe. Lisez : « *Flexibilité, service personnalisé, délais de transit très réduits. La disponibilité des services de la Police grand-ducale, de l'Administration des douanes et des accises ainsi que de la sûreté aéroportuaire lux-Airport dans le terminal permettront au client de ne plus être obligé de transiter par l'aérogare principale.* »

Quel bonheur ! Les VIP ne sont plus obligés de se mêler au bas peuple. Et surtout, la police et les douanes et accises permettront « *à la clientèle d'affaires de transiter les contrôles en une dizaine de minutes* ».

Time is money, et transiter les contrôles en une dizaine de minutes vaut son pesant d'or. Oh là, je me suis gouré. Pas que vous pensiez que les VIP vont mettre un billet de 500 euros dans leur passeport pour remercier « la flexibilité et le service personnalisé ». Non, non. C'est le gouvernement qui va remercier les VIP d'avoir voulu daigner descendre au Luxembourg. « *They put Luxembourg on the map with the TAG. Hey, what a gag.* » C'est à nous humbles assujettis de remercier notre gouvernement de son esprit innovateur.

Et c'est cet esprit innovateur et plein de bonnes idées qui a fait écrire à notre gouvernement un projet de loi « sur la libre circulation des personnes

et l'immigration ». Pas que vous vous mépreniez sur la définition de « libre circulation ». Les personnes concernées par ce projet de loi ne vont pas entrer par le TAG. On leur a réservé une entrée spéciale : « Zone d'attente et Centre de rétention ». La police et les douanes les accueillent avec un panneau en toutes langues : « Les faméliques – par ici ! »

Le service personnalisé va comprendre d'abord une interview du capitaine d'avion : « Avez-vous contrôlé les papiers de cette personne avant l'embarquement ? Sinon, reconduite au pays de départ à vos frais. » Au capitaine de négocier une augmentation de salaire puisqu'il vient d'être promu douanier.

La personne se targuant de son droit de libre circulation, mais n'étant pas née chez les Hilfinger-Gabbana-Mittal, va maintenant devoir s'expliquer sur ses drôles d'idées de vouloir entrer au Luxembourg. Comme ces explications et les questions des fonctionnaires peuvent prendre malheureusement plus de dix minutes – on n'est pas au TAG –, le projet de loi prévoit le placement de la personne

Jean Lichtfous

© jeffc5000



en « zone d'attente » jusqu'à 48 heures, avec éventuellement un retour au pays d'origine.

Le gouvernement, prévoyant parfois une attente de plus de 48 heures, se dote par la suite de la possibilité de mettre la personne au Centre de rétention pour une durée maximale de trois mois. Et comme les rédacteurs du projet de loi sont des personnes prévoyantes, elles ont même pensé à la situation dans laquelle le ministre ne serait joignable que par téléphone. Le placement serait alors confirmé par écrit dans les 72 heures. Et si le téléphone portable du ministre se trouvait en zone sans réseau ? Vous voyez, le projet de loi peut encore être amélioré.

Avec les 48 heures de zone d'attente et les trois mois de rétention, nous en sommes loin de la « dizaine de minutes » prévue pour les TAGeurs. D'ailleurs, le service limousine sera remplacé par le panier à salade de la police.

Je propose au gouvernement d'installer une caméra au TAG avec moniteur-téléviseur en zone d'attente. La retransmission des embrassades et accolades des ministres avec les milliardaires de passage au Luxembourg pourrait rendre l'attente moins ennuyeuse aux misérables de ce monde. Comme musique d'ambiance, on pourrait passer Liza Minelli : *Life is a cabaret*. Les indésirables

pourraient ainsi mieux comprendre qu'au cabaret, il y a ceux qui bossent et ceux qui en sont les « boss », et qu'il ne faut pas prendre au mot les textes des chansons :

« *Willkommen, bienvenue, welcome!
Fremder, étranger, stranger.
Glücklich zu sehen, je suis enchantée,
Happy to see you, bleibe, reste, stay.* »

Communiqué publié sur le site du gouvernement au sujet de l'inauguration du terminal d'aviation générale

C'est ensemble avec le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, et le ministre des Travaux publics, Claude Wiseler, que le ministre des Transports, Lucien Lux, a inauguré le 1^{er} février 2008 le nouveau terminal d'aviation générale. Intégré dans le centre fret ouest de l'aéroport de Luxembourg, la nouvelle structure permettra à la clientèle d'affaires de transiter les contrôles en une dizaine de minutes. (...)

Ce nouveau terminal sera à disposition de tous les usagers du trafic aérien aussi bien privés, civils que professionnels. (...)

Flexibilité, service personnalisé, délais de transit très réduits représentent des atouts indispensables à une exploitation optimale d'un terminal d'aviation générale. La disponibilité des services de la Police grand-ducale, de l'Administration des douanes et des accises ainsi que de la sûreté aéroportuaire lux-Airport dans le terminal permettront au client de ne plus être obligé de transiter par l'aérogare principale.

lux-Airport, en collaboration avec le bureau d'architecte Georges Reuter, a réussi à créer un espace agréable et exclusif. (...)

La gestion sera assurée conjointement par lux-Airport et Luxair. Les activités regroupent l'enregistrement, le contrôle de sûreté, le transfert des passagers vers les aéronefs ainsi que l'avitaillement et l'assistance en escale des avions.

Outre cette offre professionnelle de services, les clients de l'aviation générale pourront bénéficier de services sur mesure 7 jours sur 7 entre 6 heures du matin et 23 heures. lux-Airport, dans un souci d'offrir un service d'excellence à sa clientèle, mettra à la disposition un service limousine. (...)

(Source : http://www.gouvernement.lu/salle_presse/actualite/2008/02-fevrier/01-lux-gat/index.html, 1.2.2008)



BUREAUTIQUE
ROSY WAGNER-BRAUCKMANN

NEU

EXKLUSIV
IN LUXEMBURG

„SITZFLÄCHE BEWEGT SICH
NACH VORNE,
NACH LINKS, RECHTS
UND NACH HINTEN
ÜBER DAS US-PATENTIERTE
DONDOLA SITZGELENK“

BUREAUTIQUE
ROSY WAGNER-BRAUCKMANN

27, rue de la Barrière / L-1215 Luxembourg
T. +352 44 88 08-1 / F. +352 44 88 08-99
www.wagner-brauckmann.lu / rosy@wagner-brauckmann.lu